

Réf: Dossier N° 098962

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE LOTISSEMENT, DU TRANSPORT ET DU VIVRIER DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « SOLOTV-CI »

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Camp

Militaire, carrefour niangon non loin de la paroisse Sainte

Marie Madeleine, lot 671 ilot 51, Lot 671, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE LOTISSEMENT, DU

TRANSPORT ET DU VIVRIER DE COTE D'IVOIRE » en abrégé «

SOLOTV-CI »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

Lotissement ;

Transport de personnes et de marchandises ;

Achat et ventes de produits agricoles ;

Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon Camp Militaire, carrefour niangon non loin de la paroisse Sainte Marie Madelaine, lot 671 ilot 51, Lot 671, Ilot 51

Dirigeant(s) : M YED SAKO JOSEPH ABEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03250 du 14/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16224/GTCA/RC/2022 du 14/04/2022

